

REQUETE D'AUTORISATION POUR ABATTAGE ET/OU TAILLE D'ARBRE(S) PROTÉGÉ(S)

Conformément au règlement communal du 16 août 2012 sur la protection des arbres (RPA), le propriétaire mentionné ci-après requiert une autorisation d'abattage pour les sujets ci-dessous :

Parcelle No	Situation et Propriétaire	Arbre(s) à abattre	Motif(s) – Arborisation compensatoire	Plan de situation
129	Rue de la Byronne 1 Madame Marianne Crot Rue de la Byronne 1 1800 Vevey	1 magnolia de Virginie n° 5333	Motif Arbre mal placé gênant les habitants. Arborisation compensatoire sur parcelle n° 130 Un cerisier du Japon n° 5333a sur tige tronc de 20 cm de circonférence ou en forme naturelle hauteur 300 cm	

Le dossier peut être consulté à la

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Rue du Simplon 16, 3^{ème} étage,

du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 16h00

Les oppositions ou interventions seront libellées sur le document idoine.

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC :

du 27 août 2019 au 25 septembre 2019

REQUETE D'AUTORISATION POUR ABATTAGE ET/OU TAILLE D'ARBRE(S) PROTÉGÉ(S)

Conformément au règlement communal du 16 août 2012 sur la protection des arbres (RPA), le propriétaire mentionné ci-après requiert une autorisation d'abattage pour les sujets ci-dessous :

Parcelle No	Situation et Propriétaire	Arbre(s) à abattre	Motif(s) – Arborisation compensatoire	Plan de situation
911	Boulevard Saint-Martin 34 Madame et Monsieur Martine et Léonard Mietta Boulevard Saint-Martin 34 1800 Vevey	1 bouleau verruqueux double N° 4555a et 4555b	Motif Arbre dépérissant et instable. Arborisation compensatoire Un sophora du Japon n° 4556 sur tige tronc de 20 cm de circonférence.	

Le dossier peut être consulté à la

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Rue du Simplon 16, 3^{ème} étage,

du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 16h00

Les oppositions ou interventions seront libellées sur le document idoine.

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC :

du 27 août 2019 au 25 septembre 2019